|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

# 37ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

**EXEMEN DE LA SITUATION DES DROITS DE L’HOMME AU RWANDA**

DECLARATION DE LA DELEGATION TOGOLAISE

***Projet, Vérifier au prononcé Genève, 25 Janvier 2021***

 ***14h 30 - 18 h 00***

**Madame la Présidente**,

La Togo souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du Rwanda et la félicite pour la présentation de son troisième rapport.

Nous saluons les avancées accomplies par le Rwanda depuis son précédent passage à l’EPU, notamment la poursuite des bonnes performances en matière de gouvernance politique et économique.

Toutefois, dans le but de consolider ces acquis, le Togo formule les recommandations ci-après :

* Procéder à la ratification du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
* Ratifier le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels ;
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;

Le Togo souhaite, pour terminer, plein succès au Rwanda pour cet examen.

**Je vous remercie !**

**OK, pour lecture en l’état.**

**20-20-21**